

LA POSTE

Aujourd'hui disparu, le bureau de poste a été plusieurs fois déplacé, de la maison Mounioloux à la maison Defour (ancienne Boulangerie) puis à la salle Jean XXIII avant de faire l'objet d'une suppression pure et simple de la part de l'administration. Déjà, il y a 150 ans, Saint Romain se plaignait d'une desserte postale plus que difficile comme en témoigne la délibération suivante.

L'an mil huit cent quarante trois et le quinze janvier
à midi s'est assemblé le conseil municipal de la Commune
de St Romain les atheux dument convoqué en vertu de la
lettre de M. le Sous Préfet du neuf courant pour delibérer sur
le service rural des postes aux lettres concernant la
commune, et a pris seance extraordinaire au lieu de ses
seances ordinaires.

Considerant que la commune de St Romain les Atheux est
trop éloignée de Valbenoite pour être servie par le meme
facteur qui, ne pouvant arriver dans la notre que vers les
trois ou quatre heures du soir ne peut pas distribuer exacte-
ment ses lettres, étant impossible en hiver surtout qu'il
ait le temps nécessaire, attendu que pour aller de St Etienne
à St Romain et s'en retourner à St Etienne, il faut bien
marcher pendant six heures sans s'arrêter et sans se détourner
ni à droite ni à gauche. De plus nous recevons plus de
lettres de St Genest malifaux (qui est le chef lieu de notre canton)

" L'an mil huit cent quarante trois et le quinze janvier a midi s'est assemblé le conseil municipal de la Commune de St Romain les atheux dument convoqué en vertu de la lettre de M. le Sous Préfet du neuf courant pour delibérer sur le service rural des postes aux lettres concernant la commune et a pris seance extraordinaire au lieu de ses seances ordinaires. Considerant que la commune de St Romain les Atheux est trop éloignée de Valbenoite pour être servie par le meme facteur qui, ne pouvant arriver dans la notre que vers les trois ou quatre heures du soir ne peut pas distribuer exactement ses lettres, étant impossible en hiver surtout qu'il ait le temps nécessaire, attendu que pour aller de St Etienne a St Romain et s'en retourner à St Etienne, il faut bien marcher pendant six heures sans s'arrêter et sans se détourner ni a droite ni a gauche. De plus nous recevons plus de lettres de St Genest malifaux (qui est le chef lieu de notre canton) qui n'est éloigné de St Romain que de trois quarts de lieue, que de St Etienne et ses lettres nous coutent moitié plus de port par St Etienne. Le Conseil est d'avis que la Commune soit servie par St Genest Malifaux, comme elle l'était il y a deux ou trois ans sans engager la Commune dans des frais de quelque façon et pour quelque sujet que ce soit. En foi de quoi le Conseil a signé au registre après lecture les jour mois et an que dessus.
Gallot ; Champagnat ; Jurine ; Riocreux ; Celle ; Rouchon ; Mathevet, maire"



Le départ du courrier



“Facéties vélocipédiques” : Baptiste Celle, le facteur, avec son épouse.